



Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques

<https://amopa54.fr/>

La Lettre

Parution en juin 2026

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de Meurthe-et-Moselle

Editorial de la présidente

Chères amies, chers amis,

Tout groupe est le fruit de circonstances, de rencontres, d'intuitions ...

Le Comité AMOPA 54, fort de ses nouveaux membres, est un groupe uni mais non uniforme. La présidente que je suis ne manque pas de puiser à grandes mains dans l'expertise des uns et des autres. Chacun porte une part de la charge, joue son rôle de stimulant et enrichit la vie de l'ensemble en se rendant attentif à l'intérêt général de l'association. Je les remercie tous très chaleureusement pour leurs remarquables contributions. Grâce à cet apport mutuel et l'échange des compétences, nous souhaitons honorer au mieux notre devise « Servir et partager ».

Ce numéro de La Lettre vous dira à quel point nous sommes attachés à notre mission d'utilité publique : nos nombreuses actions et nos engagements envers la jeunesse en sont la preuve éclatante. Ils sont notre priorité. Derrière l'apparent calme du mois de mai qui nous accorde ses ponts et ses flâneries, c'est une activité intense et ouverte que l'AMOPA 54 déploie en cette période. Les remises de prix aux lauréats des différents concours nationaux ont été amorcées dans plusieurs établissements scolaires du département dès le 30 avril et se poursuivent jusqu'à fin juin.

Un premier prix national pour « Les Mathématiques au quotidien » a été attribué solennellement à la classe de CM2 de l'école élémentaire François Villon de Neuves-Maisons, dans le grand salon de La Sorbonne à Paris le 1^{er} juin. Quelle source de fierté pour tous ! Dans ces actions et d'autres encore, que vous découvrirez en feuilletant ce nouveau numéro de La Lettre, nous sommes fidèles aux valeurs que notre association promeut.

Le 12 mai, nous avons signé une convention relative à l'Éducation à la citoyenneté avec l'Éducation nationale - dont Wilson MAIO-TUNA est notre relais direct-, l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite et l'Association des Médaillés de Jeunesse et Sports et Engagement Associatif.

Les beaux moments de convivialité que nous avons vécus récemment sont également relatés dans ces pages, notamment la conférence à Toul et la journée organisée à Remiremont. Nous souhaitons continuer à vous proposer régulièrement de nouveaux rendez-vous, conférences et sorties culturelles auxquelles nous aimerions une participation encore plus nombreuse.

Nous avons décidé d'améliorer et actualiser notre dispositif de communication. Le travail n'est pas près de manquer : Jean-François GÉRONIMUS et Samuel CRUZ-LARA , nos webmestre et webmestre-adjoint, s'y emploient ardemment. Le site Internet est déjà opérationnel depuis le début de cette année et vous pouvez désormais y lire directement La Lettre ou la télécharger : <https://amopa54.fr/>

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, nous sommes à votre écoute.

Ainsi va l'AMOPA 54 : attentive, ardente et tournée vers l'avenir.

Merci pour votre engagement et votre confiance. Nous comptons sur vous tous pour continuer à encourager, accompagner, susciter, dès la prochaine rentrée.

Avant cela, je vous souhaite un très bel été.

Bien amicalement,

Dominique DUBAUX

Prix Caroline AIGLE et Journée Émilie du CHÂTELET - Édition 2026

La remise des prix de la 16^e édition du **Prix Caroline AIGLE** couplée à la 10^e édition de la **Journée Émilie du CHÂTELET**, a eu lieu jeudi 9 avril 2026 dans les locaux de l'École d'ingénieurs Polytech Nancy à Vandoeuvre.

Le public ciblé est constitué d'élèves de classes de lycées généraux et technologiques, agricoles et professionnels. Cette année, les candidats et candidates (par groupes mixtes d'au plus quatre personnes à majorité féminine) devaient composer sur le sujet suivant :

« Malgré toutes les opérations menées pour attirer les jeunes filles vers des filières scientifiques et techniques, on constate que leur féminisation demeure faible dans les pays occidentaux, dont la France ».

Il est demandé de concevoir une affiche (format A1 ou A2) comportant une planche de bandes dessinées originales et créées par vos soins sans l'aide de dispositifs de l'intelligence artificielle (au moins 3 et au plus 6 vignettes), ayant pour but de lutter contre les stéréotypes de genre, notamment dans les carrières et métiers scientifiques et technologiques. Cette planche devra être complétée par un écrit justificatif expliquant les choix de forme et contenu de votre affiche (150 à 200 mots maximum).

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre des actions engagées par la Convention Régionale pour l'« Égalité Filles-Garçons ». Elle est menée par l'École Polytech Nancy, la Mission Académique Égalité entre les Filles et les Garçons du Rectorat de Nancy-Metz, la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, l'Association « Elles Bougent », la Base aérienne 133 de Nancy-Ochey, l'Association Nationale des Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air et de l'Espace (ANORAAE) et l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA 54).

Elle vise à encourager **l'ambition féminine** et susciter des vocations scientifiques et techniques, grâce



à des ateliers de rencontre avec des professionnelles et des étudiantes. Une table ronde propose des témoignages de professionnelles ingénieures, femmes militaires ainsi que des étudiantes-ingénieures s'exprimant sur leur accès à des postes à responsabilité, la conduite de leur carrière et la conciliation de leur vie professionnelle et privée. Lors de son intervention, le Général Pierre GAUDILLIÈRE, gouverneur militaire de la Base de Défense de Nancy, a conquis l'auditoire en pointant les

qualités de Caroline AIGLE : détermination, persévérance, engagement et simplicité.

Cent dix-huit lycéens et lycéennes issus de cinq établissements de l'Académie de Nancy-Metz ont assisté à la remise des prix. Les établissements lauréats sont : le lycée Charles Hermite, Dieuze 57, le lycée Alfred Kastler, Stenay 55, le lycée Henri Loritz, Nancy 54, le lycée Arthur Varoquaux, Tomblaine 54, le lycée Dominique Labroise, Sarrebourg 57.



L'AMOPA 54 a participé financièrement à l'achat de récompenses par des bons-cadeaux à hauteur de 150 €.

Un temps de convivialité, en fin d'après-midi, a permis de poursuivre joyeusement les échanges entre les participants.

Dominique DUBAUX et Michèle PROTOIS

Projets d'éducation à la Citoyenneté

Cette année, 10 projets ont été présentés par le 1^{er} degré, 3 par les collèges et 13 par les lycées. La cérémonie de remise des prix pour les 110 élèves du sud du département s'est tenue le 26 mai dans les salons de la Préfecture en présence de Monsieur Nizar AZOUZ, Sous-Préfet de TOUL, de Madame LOIRE, ADASEN de Meurthe-et-Moselle, et des présidents des trois associations partenaires (ANMONM 54, AMOPA 54, FMJSEA). Les établissements du Pays-Haut pouvant difficilement se déplacer, leurs prix leur seront remis dans leur établissement avant la fin de l'année scolaire. François DIETSCH, membre du comité, représentera l'AMOPA.



Dans les salons de la Préfecture, trois projets ont été présentés devant le public par les élèves ou leur professeur : « *Ne laissons pas s'éteindre les moulins* » pour l'école de PROCHEVILLE ; « *Convoi 77* » pour le collège de DIEULOUARD ; « *Simulation d'une COP* » pour le lycée Chopin.

Les projets remarquables et ambitieux, encadrés par des enseignants passionnés, ont traité des thématiques comme le devoir de mémoire, la lutte contre les violences, le développement durable, la laïcité...

Prix Gaston VIGNOT

Le prix AMOPA Gaston VIGNOT a été remis à une élève méritante du lycée des Métiers Paul Louis Cyfflé de NANCY. Ce prix est ouvert aux jeunes qui se destinent aux métiers de l'imprimerie en classe de terminale de CAP, Baccalauréat professionnel et BTS.

Michèle PROTOIS

Plaisir d'écrire

Qui pourrait croire que nos concours les mieux ancrés dans le département allaient être victimes de modifications parisiennes pour le moins discutables ? Désormais, « *Plaisir d'écrire* » ne s'adresse plus aux élèves du primaire : finis les poèmes touchants et harmonieux qui se hasardaient à manier les rimes et à inventer des métaphores. Conséquence : en 2025, nous avons reçu 116 copies et pour 2026, 50. Notre jury regrette unanimement cette décision : écrire des poèmes ou des histoires aide les enfants à exprimer leurs sentiments, leurs peurs ou leurs joies. Il n'est pas nécessaire d'attendre le collège pour apprendre à gérer ses émotions et à les coucher sur le papier. Voir son œuvre partagée, lue, entraîne l'estime de soi et apprend le respect des idées des autres ; bref, apprend à grandir. En ce qui concerne les collèges et les lycées, nouveauté aussi : plus de dissertation. À la place : « *l'œuvre d'art au fil des mots* ». Un sujet pour lequel nous n'avons reçu aucune copie. Les élèves et leurs maîtres ont préféré concourir en *poésie* et en *jeune nouvelle*.

Cette année encore, nous avons été choqués par la violence des nouvelles. Dès la 5^{ème}, les héroïnes tuent et se vautrent dans un bain de sang ; les sentiments dominants se révèlent être la haine, la vengeance et l'absence de pitié, de pardon ou de réconciliation. Il faut dire que depuis 2010, les séries, notamment américaines, et même parfois françaises, intègrent des scènes violentes très réalistes, souvent accessibles à tout public. Nous assistons alors à une normalisation de la violence qui apparaît comme le seul moyen à la résolution des conflits. Tout cela ne peut qu'entraîner des comportements agressifs chez certains ou des troubles anxieux chez d'autres et nous éloigner de l'empathie et de la tolérance. L'éducation nationale depuis 2023 intègre dans les programmes des modules d'éducation aux médias avec une analyse critique des séries. Mais il faudrait que les parents veillent et prennent part à cette éducation.

Malgré tout et bien heureusement, le jury a pris du plaisir à lire de belles œuvres. Nous avons d'ailleurs adressé huit d'entre elles pour concourir au national. Je ne déplore aucun abandon parmi les correcteurs. Tous sont prêts à continuer l'aventure. Il faut dire que nous partageons les mêmes coups de cœur !

Comme chaque année, nous nous déplaçons dans les établissements en mai et juin pour remettre un diplôme et un bon d'achat aux lauréats qui lisent leur œuvre devant leurs camarades, souvent en présence

de leurs parents et du chef d'établissement. Sur les photos qui illustrent cet article, vous pourrez voir la fierté des lauréats et de leurs professeurs, belle récompense pour ceux qui œuvrent à la réussite de ce concours. Un grand merci à eux !



Collège de Colombey-les-Belles



Collège, Lycée La Malgrange



Lycée Varoquaux, Tomblaine



Collège Montaigu, Heillecourt



Lycée Alfred Mézières, Longwy



Collège Croix de Metz, Toul

Les Mathématiques au quotidien

Ce lundi 1^{er} juin 2026, Noémie était invitée à la Sorbonne à la cérémonie annuelle de remise des prix, pour les lauréats des concours nationaux organisés par l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA).

Profitant de son voyage à Paris et accompagnée de son enseignant Jean-François GÉRONIMUS, elle a d'abord tenu à visiter l'Arc de Triomphe où, sous un soleil magnifique, elle a pu contempler Paris. Après un petit détour par le Panthéon et un pique-nique au Luxembourg, il était déjà l'heure de se rendre à la Sorbonne.



13 h 30, la cérémonie débute ! Après les mots d'accueil des responsables de l'association, il a été rappelé que les différents concours de l'AMOPA ont pour objectif de promouvoir l'excellence, la maîtrise de la langue française, la créativité, la culture générale et l'engagement des jeunes.

Accueillie dans ce cadre prestigieux qu'est la Sorbonne, c'est toute émue qu'elle a reçu son diplôme et sa récompense. Cette distinction a mis à l'honneur la qualité du travail accompli par une équipe de trois élèves de CM2 de l'école François Villon de Neuves-Maisons.



Ce premier prix national récompense l'investissement personnel de ces trois élèves ainsi que l'accompagnement de leur enseignant.



Cette cérémonie a également constitué un moment privilégié de rencontres et d'échanges entre les lauréats venus de différentes académies. À l'issue de la remise des prix, un temps de convivialité a permis aux participants de prolonger les échanges et de partager leurs impressions.

17 h 30, il était déjà l'heure de rentrer à Neuves-Maisons. Une journée inoubliable dans la vie d'un enfant de 11 ans...

Jean-François GÉRONIMUS

Concours Arts et Maths

Il est dirigé par Jean-François GÉRONIMUS, encore en activité. En 2025 nous avons reçu des œuvres émanant de quatre écoles. En 2026, 43 productions émanant de trois écoles primaires et d'une école maternelle, ce qui signifie que nous ne touchons pas un public nombreux et que nous ne progressons pas beaucoup. Il faut avouer que le concept n'est pas toujours simple.



École François Villon de Neuves-Maisons

École maternelle du Charmois Vandœuvre

École de Frolois

Exemple de cette année : après avoir observé et étudié l'œuvre « SYNCHRONIE EN NOIR » d'Auguste Herbin, reposant sur une organisation de formes géométriques, les élèves sont invités à créer une production plastique en s'inspirant de cette œuvre, mais sans la copier. Animation d'une surface noire par l'agencement harmonieux de formes géométriques de couleurs et de tailles différentes. Tâche difficile, mais le plaisir des enfants lors de la remise des prix n'en est que plus grand.

Michèle PROTOIS

Projet intergénérationnel " *Les Mots d'hier et d'aujourd'hui* » par les étudiants de l'IUT Nancy-Charlemagne

Pour la troisième année consécutive, l'AMOPA 54 a été sollicitée pour accompagner le projet tutoré choisi par un groupe d'étudiants du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) en Gestion des entreprises et des administrations (GEA), au sein de l'établissement IUT Charlemagne et sous la supervision de leur professeur de Droit, Monsieur Matthias MARTIN.

Ce groupe de sept étudiants s'est emparé du projet dès janvier 2026 : leur objectif est de concevoir et planifier un événement, en lien avec une organisation réelle. Représentant l'AMOPA 54, nous avons été invitées par ces étudiants à participer à une réunion de concertation qui s'est tenue le 12 février 2026 à l'IUT, où nous avons pu faire connaissance, écouter la présentation d'une ébauche du projet puis répondre à leurs questions et leur donner des conseils. Ils envisageaient la mise en place d'animations ludiques autour de la langue française, à destination de collégiens au sein d'un établissement scolaire à trouver et avec la participation de seniors intéressés. A partir de cette date et jusqu'au mois d'avril, les étudiants se sont attachés de façon concertée à l'organisation matérielle et intellectuelle du challenge : lieux, salles, affiches, confection de stickers et de trophées pour les lauréats, sélection et mise en œuvre de plusieurs jeux lexicaux, avec choix d'actions pour trouver les financements destinés à couvrir le coût du projet (vente de gâteaux au sein de l'IUT, ...). Notons qu'un soin particulier a été porté à la communication externe, dans le but de donner au projet un véritable caractère intergénérationnel : messages aux associations et mairies, distribution de flyers, recherche du collège partenaire puis contacts soutenus avec les enseignants concernés.

La mise en œuvre du projet « **Les mots d'hier et d'aujourd'hui** » s'est déroulée en deux temps :

- **Mardi 28 avril 2026 au Centre de documentation du Collège Jean Moulin de Tomblaine** pour l'événement proprement dit, consistant à sensibiliser les participants à la langue française, autour de six ateliers de jeux de mots permettant de rythmer l'activité et faciliter la collaboration entre générations. Un trophée « Champions des mots » a été remis aux équipes gagnantes constituées d'une soixantaine d'élèves de deux classes du collège (tour à tour 6^{ème}, puis 5^{ème}) et d'une dizaine

de seniors bénévoles de Tomblaine. Les étudiants ont offert un goûter à tous, ce qui a permis de terminer joyeusement la rencontre.

Mardi 9 juin 2026 à l'IUT Charlemagne de Nancy pour la soutenance collégiale du rapport de projet tutoré des sept étudiants devant le jury constitué de trois membres : Professeur MARTIN, Mesdames PROTOIS et DUBAUX.



Nous saluons un très beau travail d'équipe, bien conduit et original, dans lequel chacun des étudiants s'est fortement impliqué. Ils ont tous amplement mérité les vacances d'été qui approchent.

Dominique DUBAUX et Michèle PROTOIS

Aide aux projets d'école

Pour cette année scolaire 2025/2026, nous avons répondu favorablement à huit demandes d'aide aux projets d'école.

Ainsi, l'école **primaire d'Azerailles** a été aidée pour la réalisation de son projet de mise en valeur du patrimoine local et industriel autour d'Hydro Leduc. Quarante-cinq élèves ont bénéficié d'un atelier « cirque » avec deux thèmes : le rêve (voler) et le travail en équipe (René LEDUC était un avionneur) à partir de la maquette d'un avion. La restitution de ce projet s'est concrétisée sous la forme d'un spectacle qui a eu lieu le 9 avril 2026 et la remise d'un chèque de 100 € a eu lieu à cette occasion.



L'école **élémentaire Missak et Mélinée MANOUCHIAN** a été aidée dans son projet de devoir mémoriel concernant le parcours résistant de ces deux personnes concrétisé par un voyage à Paris. Ainsi 56 élèves de CM1 et CM2 se sont rendus au Mont Valérien, à l'Arc de Triomphe et au Panthéon. Ils ont aussi rencontré M. Stéphane LEWANDOWSKI, l'un des derniers rescapés des camps de concentration. Le chèque de 100 € leur sera remis le 12 juin lors du vernissage consacré à cette réalisation.

L'école **Saint-Exupéry de Maxéville** a pu réaliser son projet de classe de neige à La Bresse avec 48 élèves de CE1 et CM2 du 09 au 12 février. Notre participation à ce projet a été de 150 €.

L'école **publique de Leintrey** a réalisé son projet de classe de découverte du littoral breton à Douarnenez. Vingt élèves ont vécu cet événement avec plaisir comme nous avons pu le constater dans la presse locale. Notre aide se monte à 100 €.

L'école **René HABY de Lunéville** a profité d'un temps particulièrement clément pour effectuer son projet de classe de découverte « En route pour les Vosges ». Soixante-dix-sept élèves de CM1, CM2,

UPE 2A et ULIS ont pu pratiquer des activités sportives et se rendre dans une scierie ancienne et goûter quelques friandises à Plainfaing du 02 au 04 juin. Notre aide représente 150 €.

L'école **Saint-Exupéry de Mont-sur-Meurthe** et 25 élèves de CM1 et CM2 découvriront la Mauselaine à Gérardmer du 09 au 12 juin. Le chèque de 100 € leur sera remis lors du conseil d'école du 16 juin.



Claude FLACZYNSKI a eu le plaisir de remettre notre participation aux projets de :

- **l'école Maurice HUBERT** de Toul qui a fait découvrir les Vosges à 28 élèves de CM1 au Centre Clair Sapin à Corcieux du 18 au 23 mai. Notre participation est de 150 € ;
- **l'école publique de Favières** et 44 élèves du CP au CM2 se rendront à Granville en Normandie pour découvrir le littoral marin du 15 au 19 juin. A leur retour, Claude leur remettra un chèque de 100 €.

Henri BAN

Exposition itinérante des kakemonos réalisés à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la création de l'ordre des palmes académiques

Le 13 octobre 2025 : présentation de l'exposition à l'initiative et sous la direction de Matthias MARTIN, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Lorraine. Puis conférence de celui-ci pour célébrer le 70^e anniversaire de la parution du décret créant l'Ordre des Palmes Académiques. Monsieur le Recteur nous avait fait l'honneur de venir inaugurer l'exposition.

Du 6 au 31 octobre : exposition des 6 kakemonos porteurs de l'histoire de l'AMOPA à la Bibliothèque Universitaire de la Faculté de Droit de Nancy.

Du 2 au 12 mars 2026 : exposition dans le hall d'entrée de l'IUT Nancy-Charlemagne.

Du 12 au 26 mai : exposition dans le hall d'entrée du Rectorat de l'académie de Nancy-Metz.

Le 28 mai : exposition dans la salle d'honneur de l'Université de Lorraine lors de la remise des Palmes Académiques par Monsieur le Recteur aux nouveaux promus du Rectorat.

Le 29 mai : départ des kakemonos vers Épinal pour être acheminés par Gérard MICHEL de l'AMOPA des Vosges jusqu'à Rouen à l'occasion du congrès international de l'AMOPA.

Le 26 juin : retour à Nancy pour la remise des Palmes Académiques par Madame la Présidente de l'Université de Lorraine au personnel universitaire.



Michèle PROTOIS

Éducation à la citoyenneté Déclinaison départementale de la Convention-cadre Éducation nationale /ANMONM du 26 juin 2025

Une convention-cadre nationale est établie depuis 2011 entre le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite. Elle est renouvelable tous les 3 ans et vient d'être renouvelée le 26 juin 2025.

En Meurthe-et-Moselle, le 27 novembre 2012, à l'instigation de Mireille PICHEREAU alors membre du Comité ANMONM 54, présidente des Médailleurs Jeunesse, Sports et vie associative 54 et de son époux Pierre PICHEREAU, président de l'AMOPA 54, un partenariat est établi entre l'ANMONM 54, l'AMOPA 54 et l'Association des médaillés Jeunesse, Sports et vie associative 54.

Les objectifs fixés par la convention-cadre s'appliquent à ces trois associations qui s'engagent à :

- valoriser des engagements remarquables, individuels et collectifs d'élèves et d'équipes éducatives au service de la collectivité ;
- archiver ces actions pour qu'elles servent de ressources pédagogiques.

Actions :

- organisation du prix de l'éducation à la citoyenneté en lien avec les services du DASEN. Les lauréats sont récompensés par un diplôme et/ou un bon d'achat remis dans les salons de la Préfecture en présence de monsieur le Préfet ou de son représentant pour les établissements du sud de la Meurthe-et-Moselle ou dans leur établissement pour le Pays Haut ;



- mise en place tous les trois ans à partir de 2028 d'un concours scolaire de la meilleure affiche de l'éducation à la citoyenneté ;

- contribution à la Bibliothèque nationale des actions.

Tous les ans les trois associations définissent le montant de la somme allouée pour récompenser les meilleurs projets avec une répartition équivalente entre elles.

L'impression des diplômes et le travail de trésorerie sont

assurés à tour de rôle par une des trois associations : l'ANMONM en 2026.

La commission procède à la sélection du projet qui sera présenté au niveau national.

La signature officielle de ce partenariat exceptionnel a eu lieu lors de l'Assemblée Générale de l'ANMONM 54, le 12 mai 2026 au Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.

De gauche à droite : Dominique DUBAUX, présidente AMOPA 54 ; Bruno GUILLOTIN, président CDMJSEA 54 ; Emmanuel BOUREL, DASEN 54 ; Thierry MARCHAL, président ANMONM 54 ; Frédéric CLOWEZ, Secrétaire Général de la Préfecture, représentant monsieur le Préfet

Michèle PROTOIS

Conférence : « *Les Nobles Dames Chanoinesses de Remiremont* »

C'est à 17 h 30, mardi 5 mai 2026 dans la salle des Adjudications de l'Hôtel de Ville, aimablement prêtée par Monsieur le Maire de Toul, que **Monsieur Philippe MASSON**, directeur en histoire moderne, responsable du service patrimoine de Toul et responsable de l'histoire religieuse lorraine, nous présenta, pendant plus d'une heure, la fabuleuse



histoire des « *Nobles Dames Chanoinesses de Remiremont* » qui fondèrent l'une des plus riches institutions religieuses féminines d'Europe, à l'époque de la christianisation des montagnes vosgiennes, après le passage du moine irlandais Colomban. En se fondant sur la thèse traitant de « *La communauté des dames de Remiremont* » de Françoise BOQUILLON, historienne à l'Université de Lorraine, Philippe MASSON nous a fait vivre une histoire dense, riche et complexe, centrée à l'origine sur ces Dames du Saint-Empire romain germanique, ensuite souvent issues des plus grandes familles de Lorraine.

Origine : en 617, époque du royaume franc mérovingien de l'Est (Austrasie), rencontre du moine-ermite Amé, de Metz, né vers 560 à Grenoble, avec Romary ou Romaric, né vers 580, un noble de la Cour de la reine Brunehilde à Metz. Romaric se détourne de la noblesse en raison des manipulations politiques et des réquisitions répétées de ses biens par la reine. Découragé par ces injustices, il recherche une vie de dépeuplement et de spiritualité. Il noue une forte amitié avec Amé car il est conquis par la foi de ce

moine prédicateur. Romaric suivit Amé au monastère de Luxeuil adoptant ainsi la règle très stricte de Colomban, moine d'origine irlandaise, né vers 540.

Tout commence sur le mont Habend (actuellement Saint-Mont), propriété de Romaric et ancien oppidum romain, un sommet montagneux qui culmine à 675 mètres. Cet emplacement domine, avec vue à 360°, une vaste plaine blottie entre des montagnes, surplombant le confluent de la Moselle et de la Moselotte, ce qui permet des voies de communication aisées. Ensemble, ils fondèrent vers 620 un double monastère, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes placé au sommet de ce mont, tous les deux dédiés à Saint-Pierre. Ces deux communautés vivaient dans des conditions difficiles. En 818, en raison de la rudesse du climat, les chanoinesses descendirent dans la vallée pour s'installer sur une terrasse sablonneuse de la rive gauche de la Moselle, face à la montagne originelle. Cette migration marqua le début de leur sécularisation en abandonnant la règle stricte et austère de Colomban pour celle beaucoup plus douce et donc acceptable de Benoît de Nursie (480-547). Au début du IX^e siècle, suite à des invasions de Magyars (Hongrois), la ville fut entièrement ruinée. Les moniales se réfugièrent sur le mont Habend, en occupant leur ancien monastère désaffecté. Le calme et la sécurité revenus, elles redescendirent dans la vallée. En 910, ce couvent de femmes, au recrutement très élitiste, devint le célèbre chapitre des Dames de Remiremont. Autour de 962, l'abbaye passa sous l'autorité du Saint-Empire romain germanique, officiellement fondé par Otton 1^{er}, Otton le Grand, né en 912. En 1395, la sécularisation de l'abbaye fut officialisée par une bulle papale. Les abbesses dépendaient du Pape pour le spirituel et de l'Empereur pour le temporel.

De par son rang, l'abbesse pouvait tenir tête au duc de Lorraine dont la famille souhaitait s'accaparer de son vaste territoire. La guerre des Panonceaux, entre 1563 et 1566, entre le duc de Lorraine Charles III (1545-1608) et l'abbesse Marguerite de Haraucourt, rappelle que les abbesses ne relèvent que de l'Empire et que le duc est là pour les protéger. L'abbesse apposa des écussons avec l'**Aigle impérial** du Saint-Empire romain germanique aux portes de la ville afin de rappeler que seul l'empereur y était reconnu comme chef. Ce conflit se termina en faveur du duc Charles III qui imposa l'autorité de l'État lorrain à l'abbaye de Remiremont et l'abbesse perdit de ce fait ses droits régaliens. Dès lors, les abbesses furent issues du duché de Lorraine ou de France. Pendant la guerre de Trente ans (1618-1648), en juillet 1638, la ville de Remiremont fut assiégée par les Français, commandés par Turenne. L'abbesse Catherine de Lorraine (1714-1778) était la tante du duc. En quelques heures, trois brèches furent ouvertes par les canons français dans les murs de la ville. L'abbesse imposa une trêve, fit réparer les murs par les troupes françaises et fit reconnaître l'abbaye comme un État neutre, épargnant à ses sujets les « Horreurs de la guerre ». Ces dames exerçaient également des actions caritatives, dans la « Maison Dieu », un hôpital d'enfants abandonnés. Bienfaitrices de la ville, elles procuraient assistance, santé, éducation. Elles furent « *des grandes dames qui remplissent les fonctions que l'on attend d'elles* ».

La ville de Remiremont (Mont de Romaric) s'est progressivement agrandie et enrichie autour de l'abbaye, bénéficiant de la richesse, d'emplois de toutes sortes, de la sérénité et de la protection pendant des épisodes guerriers.

Il existait autrefois en Lorraine quatre Chapitres féminins (ou assemblées de religieuses). Une hiérarchie existait entre ces quatre maisons, celle de Remiremont étant la plus distinguée et la plus riche. On parlait des *Servantes* de Poussay, des *Chambrières* de Bouxières, des *Demoiselles* d'Épinal et des *Dames* de Remiremont.

Conditions et vie quotidienne : pour être admise au Chapitre de Remiremont, chaque candidate devait faire preuve de seize quartiers de bonne et ancienne noblesse d'épée, donc des dames descendant de la chevalerie, une noblesse de combat bien différente de la noblesse de robe (magistrature). Le Chapitre dépendait directement du Pape pour le spirituel et de l'Empereur du Saint-Empire romain germanique pour le temporel. L'abbesse de Remiremont ayant le titre de Princesse d'Empire, ceci fut la cause d'interminables luttes avec les Ducs de Lorraine, chargés de sa protection mais jaloux de ses richesses et qui cherchèrent par tous les moyens à faire passer l'établissement religieux et ses possessions sous leur juridiction.

L'abbesse, à la tête du Chapitre, élue par ses Dames, habite le Palais abbatial jouxtant l'église capitulaire ; elle jouit du quart des importants revenus de l'Abbaye dont les possessions s'étendent sur

des territoires dépassant les limites de la Lorraine. Le reste des revenus, divisés en prébendes (ensemble des ressources attribuées à un religieux) est réparti entre les chanoinesses, toutes issues de la plus haute noblesse de Lorraine, de France, de Bourgogne ou du Saint-Empire.

Les Chanoinesses étaient divisées en deux groupes : les *Dames-Tantes* jouissant d'une ou deux prébendes, habitant chacune une maison de fonction, propriété de l'Abbaye et située dans l'enceinte du Chapitre et les *Dames-Nièces*, choisies par les Dames-Tantes et pouvant leur succéder. Les nièces habitaient dans la demeure de leur Dame-Tante et n'avaient pas droit de suffrage aux assemblées du Chapitre.

Le mode de vie très original, avec demeures particulières, réceptions, fêtes ne devait pas faire scandale, si elles continuaient d'assister aux offices ; elles n'avaient plus de vœux à prononcer et elles pouvaient retourner dans le monde et se marier. Le monastère pouvaient accueillir jusqu'à 70 femmes chacune ayant un rôle bien défini et une place attirée au sein de cette société religieuse et aristocratique : la *Dame Doyenne* (elle peut remplacer l'abbesse et elle choisit les nouvelles chanoinesses), la *Dame Secrète* (organisation de la sacristie et la décoration de l'église), la *Dame Officière Principale* (comme l'*Aumônière*, elle est responsable des affaires spirituelles), la *Sonrière* (chargée de l'approvisionnement du monastère), suivie de dix *Dames Officières*, des *Chanoinesses* et des *Nièces*...).

Le Chapitre de Remiremont, maison de bonne éducation, était l'endroit idéal pour permettre à la haute noblesse de « placer » ses filles en leur assurant des revenus confortables. Au cours des siècles, elles assurèrent avec foi et dévouement leur rôle de seigneur de la ville de Remiremont, secourant toutes formes de misères, en faisant bénéficier les habitants d'une partie des revenus du Chapitre, surtout en période de guerre, d'épidémie ou de famine.

Lors de la Révolution, malgré la protestation des habitants, le 7 décembre 1790, les scellés furent placés sur les portes de l'église abbatiale. Après onze siècles d'existence, le Chapitre des Dames Nobles de Remiremont avait vécu.

Cette conférence a été fort appréciée par un auditoire d'une quarantaine de participants. Il est impossible dans ce résumé de retracer toutes les péripéties qui ont marqué cette Histoire, les guerres, les incendies, le tremblement de terre de 1682, les reconstructions, les relations privilégiées entre les papes, les empereurs, les ducs de Lorraine, la vie des habitants de Remiremont et des alentours placés sous la protection de l'abbesse, les prises de position des abbesses les plus célèbres.

Après un échange intéressant de « questions-réponses » avec notre intervenant, un pot convivial, offert par l'AMOPA, clôtura cette belle et riche soirée à 20 h 30.

Claudine GAYET et Jean-Bernard MILLIÈRE

Découverte de Remiremont, le mercredi 3 juin 2026

C'est sous un ciel nuageux et par une température fraîche pour la saison, que quatorze membres de notre association se rendirent en covoiturage à Remiremont pour une visite guidée avec Régine, de 9 heures à 12 h 30, du Palais abbatial (actuel Hôtel de ville), de l'Église abbatiale Saint-Pierre et du Musée Charles de Bruyères.

La Place de Mesdames et le Palais abbatial : La place, ainsi dénommée en souvenir des Dames Chanoinesses, est bordée par l'ancienne abbaye du Chapitre, renommée église Saint-Pierre, et par quatorze jolies maisons canoniales aux façades harmonieuses avec leurs fenêtres cintrées à petits carreaux et aux portes ornées de coquilles sculptées.

La première pierre du Palais abbatial fut posée le 26 juillet 1752 par le célèbre architecte nancéien Nicolas Jeannesson (1686-1755), construction commanditée par l'abbesse Anne-Charlotte de Lorraine (1714-1773), fille de Léopold 1^{er}, duc de Lorraine et de Bar. Il fut édifié sur les vestiges du précédent hôtel abbatial endommagé par le tremblement de terre de la nuit du 12 mai 1682 (de magnitude 8 sur l'échelle de Richter).





D'architecture classique et majestueuse, le palais était, au rez-de-chaussée, la demeure de l'abbesse, le premier étage étant réservé au personnel. Après l'incendie accidentel de 1871, il fut entièrement réaménagé en conservant le plan intérieur d'origine : le vestibule d'entrée, autrefois le cabinet de toilette de l'Abbesse, débouche sur le **bureau des commissions** du Conseil municipal qui occupe la place du cabinet de jour d'**Anne-Charlotte de Lorraine**, abbesse de 1738 à 1773. Son portrait en habit de cour figure entre son père,



le duc Léopold I^{er} de Lorraine et son frère Charles Alexandre, gouverneur des Pays-Bas. Sur la cheminée, est posé un joli buste en marbre de Maria Leszczinska, fille du roi Stanislas de Lorraine et épouse du roi Louis XV. Puis la salle attenante, l'ancien cabinet de l'abbesse où se trouve le bureau de Jules Méline lorsqu'il était Président du Conseil. Ensuite, le **Grand Salon** ouvre sur le perron du Jardin des Olives, salon des fêtes et de réceptions de l'abbesse. À son époque, une galerie à balustrade courait tout autour de la pièce à hauteur du plafond actuel où pouvaient circuler les invités en habit d'apparat.

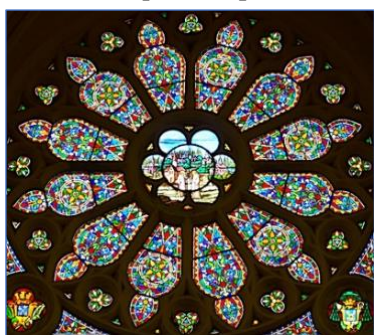
L'Abbatiale de Remiremont : classée aux Monuments historiques depuis 1983, cette abbatiale, placée au centre du quartier religieux, était à l'usage exclusif des Chanoinesses et de leur personnel ; elle fut dédiée à Saint-Pierre. À la disparition du Chapitre en 1790, elle devint église paroissiale sous le vocable de Notre-Dame en sa Nativité.

L'église Saint-Pierre porte le nom des deux monastères fondés à l'origine sur le Mont Habend (Saint-Mont). Sur le blason de la ville, les **deux clefs de Saint-Pierre** entrecroisées symbolisent cette double appartenance. L'église présente une évolution architecturale allant du style roman du X^e siècle aux styles plus contemporains des XII^e et XXI^e siècles. L'édifice actuel date principalement du XIII^e siècle, construit sur l'ancienne église romane du XI^e siècle, dont seule la crypte subsiste.



La nef, d'architecture gothique, utilise de grands piliers pour soutenir l'édifice, permettant ainsi d'ouvrir l'espace avec des fenêtres ornées de vitraux qui représentent la maison de Dieu sur Terre et qui permettent de raconter des récits bibliques. Elle est très lumineuse, avec des murs lisses recouverts d'enduit de couleur jaune pâle, datant du XIII^e siècle.

Les peintures sous la voûte, représentant des **soleils**, datent du XV^e siècle et aucune n'est identique, une particularité découverte lors des restaurations de l'an 2000. Des traces anciennes ouvertures, témoignages de chapelles disparues appelées « fantômes », sont également visibles sur les murs.



Les **vitraux de la rosace**, datant du XIX^e siècle, illustrent la création des deux monastères sur le Mont Habend, avec au centre les deux fondateurs, Amé et Romaric. Amé suivait la règle monastique très stricte de Colomban qui imposait aux moines le respect de dix vertus : la pauvreté, la frugalité, le silence, la récitation des



psaumes, la modération dans les comportements, l'abstinence, l'obéissance au père abbé, l'ascétisme, la perfection spirituelle et la mortification. Amé ajouta une 11^{ème} règle en imposant le « *Laus Peremis* », la prière 24 h/24 et 7 j/7. Au **centre de la grande rosace**, cette règle est illustrée par une église entourée de sept chapelles, chacune occupée par douze moniales. Le vitrail représente la sécularisation progressive des femmes après le concile d'Autun (1094) et la bulle papale (12 mai 1050)



de Léon IX (1002-1054) renforçant la liberté des religieuses. Ce pape, originaire d'Eguisheim, canonisa Amé et Romaric, lors de l'un de ses deux voyages à Remiremont (vers 1049).

Au XV^e siècle, la sécularisation culmina avec la décision papale de transformer les moniales en chanoinesses, des femmes de religion qui pouvaient quitter le Chapitre et se marier. Cette sécularisation, alliée à une gestion politique brillante, a permis à Remiremont de devenir l'un des Chapitres les plus influents d'Europe. Sur la **frise placée sous la rosace**, sont représentées huit figures marquantes de cette période, saint Arnould, ermite et ami de Romaric, sainte Claire 3^{ème} abbesse, guérissant de la cécité par miracle, saint Adelphe, 3^{ème} abbé canonisé avec Romaric et Amé par le pape Léon IX, sainte Gerbétrude, 4^{ème} abbesse, petite-fille de Romaric, sainte Sabine, liée à la source miraculeuse, Catherine de Lorraine, abbesse réformatrice au début du XVII^e siècle, Béatrix de Lorraine, abbesse du XVIII^e siècle et Marie-Louise Adélaïde de Bourbon-Condé, dernière abbesse de la fin du XVIII^e siècle. Les vitraux les plus anciens, de 1864, représentent le chemin de croix.



L'**autel** monumental du XVII^e siècle, en marbre noir des Ardennes, a été commandé par Catherine de Lorraine. Il abrite cinq reliquaires, ceux de Saint Romaric, saint Adelphe, sainte Gerbétrude, saint Amé et sainte Claire.

Les stalles en chêne sculpté dans le style Louis XV sont disposées selon une hiérarchie rigide, fondée sur des critères religieux sans aucun rapport avec la noblesse civile.

La **statue de Notre-Dame du Trésor**, de double style roman et byzantin, en bois d'orme, représente la Vierge Marie tenant dans ses bras l'enfant Jésus qui lève la main droite et tient dans la gauche le globe terrestre (*orbe Mundi*), symbolisant, dans l'art roman, son pouvoir universel. Selon la légende, Charlemagne l'aurait offerte à l'église vers la fin du VIII^e siècle. Recouverte de feuilles d'or jusqu'à la Révolution, elle fait l'objet d'une dévotion particulière depuis 1682, suite au miracle pour sa protection contre les répliques du tremblement de terre. Cette statue, symbole de foi et de dévotion, est un précieux trésor pour les Romarimontains qui la vénèrent dans la niche édifiée spécialement en 1750 de la chapelle de la Vierge, derrière une admirable grille en bois doré.



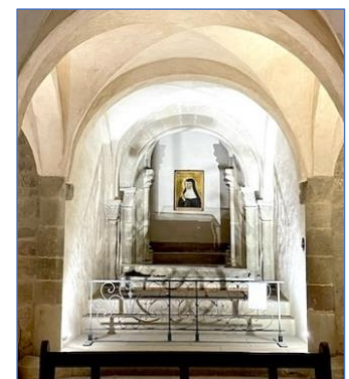
La **crypte** de la chapelle saint Antoine, abrite des sarcophages provenant en grande partie du Saint-Mont ; des peintures murales représentent saint



Antoine, protecteur des personnes souffrant du « mal des ardents », saint Laurent protecteur des pauvres et des cuisiniers, saint Martin patron des soldats et des mendiants, **saint Brice**, prédicateur.

La crypte romane de la chapelle saint Benoît, du XI^e siècle, est la plus ancienne des Vosges ; partiellement enterrée, elle a été sauvée de la dégradation par Catherine de Lorraine et elle a bénéficié d'une restauration monumentale grâce à Christian Poncelet (1928-2020), maire et deuxième personnage de l'État de 1998 à 2008.

Le cercueil en plomb de la Bienheureuse **Alix Le Clerc** (née à Remiremont en 1576 et décédée à Nancy en 1622) fut découvert en 1950 dans une cave de Nancy. Elle est la fondatrice, avec Pierre Fourier, de la Congrégation Notre-Dame dédiée aux jeunes filles pauvres en difficulté. Elle a été béatifiée par le pape Pie XII en 1947, témoignage de l'importance de son héritage spirituel et social.





La chapelle latérale sud renferme des peintures murales du XIV^e siècle représentant les **rois mages**, **saint Christophe** et le **Christ avec les pèlerins d'Emmaüs**.

Le Musée Charles de Bruyères en visite guidée

Charles de Bruyères (1823-1905), issu d'une famille d'ancienne noblesse romarimontaise, était avocat et grand collectionneur, passionné par l'histoire de la Lorraine et par le Chapitre des Nobles Dames de Remiremont. Il avait collectionné de nombreux portraits de ducs de Lorraine, d'abbesses, de chanoinesses et de divers aristocrates. À sa mort, il légua à sa ville natale son hôtel particulier du XVIII^e siècle et son importante collection de peintures, notamment hollandaises du XVII^e siècle et françaises du XIX^e siècle (**Plombières sous la neige** de Louis Français, 1888), des sculptures, des faïences, une grande collection d'Art nouveau et de divers souvenirs historiques en relation avec l'abbaye, afin d'en réaliser un musée municipal qui ouvrit ses portes en 1913 et qui se présenta comme un musée traditionnel. Sa



grande variété de collections se répartit sur onze pièces. Deux salles sont consacrées aux traditions populaires avec reconstitution d'une cuisine (à noter « le chitoupi » en bois pour écraser les pommes de terre) et d'une chambre à coucher (à noter « le moine » pour chauffer le lit) telles qu'elles existaient autrefois dans la montagne vosgienne. Une collection de peintures du XV^e au XX^e siècle dont un important ensemble de peintures hollandaises du XVII^e siècle et françaises du XIX^e siècle de peintres régionaux (**Le sabbat à Mabichon** (1851) et la **Ferme vosgienne** de Claude Nozerine (1804-1878).



Le portrait en pied de **Julie Humbert**, issue d'une riche famille d'industriels du textile d'Éloyes, est l'œuvre d'un peintre anonyme. L'histoire de Remiremont et les nombreuses œuvres provenant du Chapitre sont exposées dans une pièce où l'on peut admirer les découvertes archéologiques au Saint-Mont, une entaille carolingienne du X^e siècle, une collection de croix d'absolution en plomb indiquant l'identité et le rang de la défunte trouvée dans les sarcophages, le reliquaire de sainte Claire et des portraits d'Abbeses et de Chanoinesses et des Ducs de Lorraine (**Béatrix-Hiéronyme de Lorraine-Lillebonne**, abbesse de 1711 à 1738 et initiatrice de l'hôpital de Remiremont en 1724 ; Stanislas Leszczyński, dernier Duc de Lorraine).

Une salle est consacrée à une collection originale de reliquaires fabriqués par des nonnes modestes à partir de bandes de papiers enroulés imitant l'orfèvrerie, appelées Paperolles ; elle figure à côté d'une belle collection de cires habillées réalisées à Nancy par les frères Guillot et de faïences lorraines et verreries Art nouveau d'Emile Gallé (1846-1904) et de Paul Nicolas (1875-1952).



Déjeuner au restaurant « La Coupole »

Le Musée Charles Friry, visite libre

C'est la maison labellisée « *Maison des Illustres* », d'un collectionneur avisé qui, au XIX^e siècle, a rassemblé des souvenirs du Chapitre et de nombreuses œuvres d'art qui s'inscrivent dans un projet de constituer une galerie lorraine contenant trente-quatre planches gravées d'illustrations et d'une partie de ses collections acquises au long des cinquante ans passés à Remiremont.

Charles Friry (1802-1881), procureur, avocat, entrepreneur et aussi artiste s'installe dans une maison canoniale du XVIII^e siècle, dès 1833, et sa démarche



d'acquisitions a permis de sauvegarder et de conserver un ensemble varié d'œuvres allant du Moyen Âge au XVIII^e siècle, de tableaux de peintres flamands, hollandais,

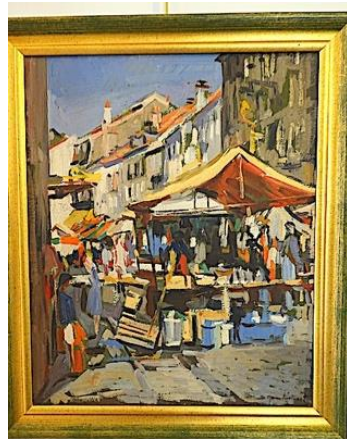


tel que le tableau de Joost Cornelisz Droochsloot (1586-1666) « **Paysage d'hiver avec patineurs** » d'ivoires, d'étais, de tapisseries murales, de très beaux meubles dont une superbe armoire hollandaise du XVII^e siècle, de coffres ouvragés, de fourneaux en faïences aux corps de cheminée alambiqués. Parmi les peintres flamands, Gillis van Tilborgh (1625-1678), **une scène de cabaret**. Ce musée possède le remarquable tableau de Georges de La Tour : **Le vieillard à la sacoche**. Ce musée est également très riche en gravures de Jacques Callot.



Les pièces de cette maison de maître ont conservé l'âme de l'époque avec ses différents parquets assemblés avec des chevilles en bois, ses marqueteries de portes, le manteau de cheminée réalisé aux points de croix par Pierre Waidmann (petit-fils de Charles Friry), tout comme les tentures peintes au pochoir. Le cabinet de curiosité est un parfait exemple d'éclectisme de cette vaste collection aux côtés des grandes vitrines consacrées à l'hôpital de Remiremont créé par l'abbesse Béatrix-Hiéronyme de Lorraine-Lillebonne en 1724 : pots à pharmacie, chevette lyonnaise du XVI^e siècle et mortier, des œuvres à caractère religieux et des deux chambres de style Empire et Louis XVI.

Une construction annexe de briques, érigée vers 1880 par le colonel Edouard Waidmann, abrite le **vaste atelier et une importante collection des œuvres** de son fils Pierre Waidmann (1860-1937). Artiste prolifique dont son art s'exprime dans un vaste panel de disciplines différentes : peinture, gravure, sculpture,



marqueterie, **papiers peints**, reliure, enluminure, photographie. Il s'intéressa beaucoup aux paysages boisés, aux sujets familiaux, notamment le portrait en pied de sa fille Colette et la réalisation d'un joli abécédaire illustré. C'est l'un des peintres romarimontains de grand talent reconnu aux côtés de Jean Montémont (1913-1959) dont différents tableaux sont exposés, notamment le « **Marché à Remiremont** ».



Parmi les nombreux tableaux de Pierre Waidmann, le **Pont Marie** (1904), les **faucheurs**, **Colette et le weigelia**, traduisent l'immense talent de ce peintre, son don d'observation et sa sensibilité.



Les legs généreux de Charles Friry et de Charles de Bruyères ont doté Remiremont de deux magnifiques musées, de grande qualité, labellisés « *Musées de France* », dont les visites ont été grandement appréciées par les membres de l'AMOPA 54.

Encore un dernier regard sur Remiremont « La Coquette », ville si riche en Histoire, si belle, qui ne demande qu'à être découverte et appréciée.



Vue de Remiremont (1826)
par Jacques, Georges Grégoire (1745-1833)

Claude FLACZYNSKI, Claudine GAYET, Jean-Bernard MILLIÈRE

Directeur de la publication :

M. Claude TRAN, Président national de l'AMOPA

Rédacteur en chef : n° ISSN 2971-4125

Mme Dominique DUBAUX, Présidente déléguée de la section de M-M

Adresses utiles :

Présidente : Dominique DUBAUX, 88 rue Saint Julien, 54000 Nancy

Trésorier : Claude LAVICKA, 10 rue Maréchal Ney, 54140 Jarville-la Malgrange

Secrétaire : Karine LEPAGE, 32 rue Charles Martel, 54250 Champigneulle